



DOSSIER TECHNIQUE JEUNES

Composition du Département Technique et Jeunes



Fabien BAILLOT – Dorian DENEUVILLE - Lionel MICHALIK – Christophe MORIN – Julien QUINSAT

Comme chaque année, nous éditons un dossier complet sur les compétitions Jeunes. Le but est d'aider les dirigeants et les éducateurs des clubs.

Il contient toutes les actions de formation (Initiateur Club et Animateur Fédéral) ou de perfectionnement départementales ainsi que les compétitions jeunes (Top Détection Départemental, Circuit Poussins Benjamins, Championnat Jeunes, Critérium fédéral).

Ce dossier n'est pas exhaustif, et les informations qui s'y trouvent pourront être modifiées si besoin.

Je rappelle que toutes les compétitions jeunes sont gérées en catégories internationales. On parle uniquement d'année de naissance et de catégorie au 01/01/2023.

- Moins de 9 ans = né(e)s en 2016 et après – P1 et P2
- Moins de 10 ans = né(e)s en 2015 – B1
- Moins de 11 ans = né(e)s en 2014 – B2
- Moins de 13 ans = né(e)s en 2013 – M1
- Moins de 13 ans = né(e)s en 2012 – M2
- Moins de 15 ans = né(e)s en 2011 – C1
- Moins de 15 ans = né(e)s en 2010 – C2
- Moins de 19 ans = né(e)s en 2009 – J1
- Moins de 19 ans = né(e)s en 2008 – J2
- Moins de 19 ans = né(e)s en 2007 – J3
- Moins de 19 ans = né(e)s en 2006 – J4

A NOTER DANS VOS AGENDAS



01/12/2024 : Premier Pas Pongiste

15/12/2024: Top Départemental

22 et 23/03/2025 : Championnat du Puy-de-Dôme

La clôture de la saison sera comme tous les ans la sélection pour les inter-comités pour les moins de 9 ans, moins de 11 ans, moins de 13 ans et moins de 15 ans, filles et garçons.

Nous continuons avec la formule utilisée l'an dernier en qualifiant les joueuses et joueurs avec les épreuves choisies par la commission technique comme qualificatives pour les inter-comités : le critérium fédéral, le circuit poussins-benjamins pour les poussins, le top départemental, le championnat du Puy-de-Dôme. La commission technique-jeunes se donne la possibilité d'offrir des WILD-CARD pour raison exceptionnelle.

Un planning reprenant toutes les dates se trouve dans ce dossier, ainsi que les feuilles d'inscription.

Vous avez les éléments pour contribuer au développement de votre club et par conséquent du Tennis de Table dans le Puy-de-Dôme.

Veillez recevoir Madame, Monsieur mes salutations sportives.

Le président de la commission technique-jeunes
Christophe MORIN



Intercomités – Juin 2024 – Le Pertuis (84)

De gauche à droite 1^{er} rang : Ynna CANET - Lucas BOUYSSOU – Jules CANET – Corentin DENEUVILLE – Nina THUILLEZ
De gauche à droite 2^e rang - **Entraîneurs** : Christophe MORIN – Fabien BAILLOT – Julien QUINSAT – Stéphanie DENEUVILLE



35 rue du pré la reine
63100 Clermont-Ferrand
☎ : 04.73.25.04.33
e-mail : cd63tt@cd63tt.com

Clermont-Ferrand, le ...2024

Mesdames, Messieurs,

Le Comité du Puy-de-Dôme organise une formation d'**ANIMATEUR FEDERAL** pour cette saison 2024-2025, les 11 et 12 janvier ainsi que le 22 et 23 février 2025 (pour la partie théorique).

Cette formation doit permettre aux stagiaires :

- d'assurer une animation collective au sein du club
- de mener des séances simples et progressives
- d'intervenir auprès des joueurs en perfectionnant les aspects technico-tactiques de leur jeu.

Pour y participer, il faut être licencié.e « Compétition » à la FFTT et être au minimum **JUNIOR (né.e en 2009)**.

Cette formation comprend 4 jours de formation théorique non consécutifs et 2 jours de formation pratique (pendant les stages du comité).

Le coût par stagiaire est de : 125 €. (le CD63TT prenant à sa charge une partie du coût qui s'élève en totalité à **260 €**).

Prévoir également un repas tiré du sac.

Si un, ou des licenciés de votre club est/sont intéressé.s par cette formation, merci de nous retourner la fiche d'inscription jointe avant le dimanche 5 janvier 2025 (paiement après réception de facture).

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Fabien BAILLOT
Responsable formation au CD63TT

FORMATION ANIMATEUR FEDERAL

SAISON 2024-2025

FICHE D'INSCRIPTION

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail: _____

CLUB : _____ n° de licence : _____

Date de naissance : _____ classement : _____

Fonction au sein du club : _____

Le diplôme est validé si et seulement si le stagiaire participe aux 4 journées de formation théorique + 12 heures de formation pratique.

Dates de la formation théorique : 4 journées

- Samedi 11 janvier 2025 – salle à définir
- Dimanche 12 janvier 2025 – salle à définir
- Samedi 22 février 2025 – salle à définir
- Dimanche 23 février 2025 – salle à définir

Dates de la formation pratique : 2 journées au choix à l'ARTENIUM, salle régionale, 63122 CEYRAT, lors des stages départementaux

- A voir avec votre entraîneur.

Coût : 125 € : ne pas adresser de chèque, une facture du comité sera adressée au club.

Fiche à retourner avant le dimanche 5 janvier 2025

par courrier : **CD 63 TT**
35 rue du pré la reine
63100 CLERMONT-FERRAND

ou par e-mail: cd63tt@cd63tt.com



35 rue du pré la reine
63100 Clermont-Ferrand
☎ : 04.73.25.04.33
e-mail : cd63tt@cd63tt.com

Clermont-Ferrand, le

Mesdames, Messieurs,

Le Comité du Puy-de-Dôme organise une formation **d'INITIATEUR DE CLUB**.

Cette formation doit permettre aux stagiaires :

- d'accueillir les différents pratiquants et leur donner envie de pratiquer
- d'animer le déroulement d'une séance en utilisant les outils FFTT

Pour pouvoir participer, il faut être licencié « Compétition » à la FFTT et être au minimum **CADET-CADETTE 1 (né.e en 2011)**.

Elle se déroulera **le dimanche 5 janvier 2025, de 10h à 17h** (lieu à définir).

Le coût par stagiaire est de : **30 €**. (le CD63TT prenant à sa charge une partie du coût qui s'élève en totalité à **100 €**). Le règlement se fera après réception de facture.

Si un, ou des licenciés de votre club sont intéressés par cette formation, merci de nous retourner la fiche d'inscription jointe **avant le dimanche 15 décembre 2024** .

Prévoir également un repas tiré du sac.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Fabien BAILLOT
Commission Technique/Jeunes



FORMATION INITIATEUR DE CLUB SAISON 2024-2025

**Le dimanche 5 janvier 2025
de 10h à 17h
Lieu à définir**

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail: _____

CLUB : _____ n° de licence : _____

Catégorie : _____ Date de naissance : _____ classement : _____

Fonction au sein du club : _____

Coût de la formation : 30 €

ne pas adresser de chèque, une facture du comité sera adressée au club.

Fiche à retourner avant le dimanche 15 décembre 2024

par courrier : CD 63 TT – 35 rue du pré la reine - 63100 CLERMONT-FERRAND
ou par e-mail: cd63tt@cd63tt.com

1. PREMIER PAS PONGISTE



35 rue du pré la reine
63100 Clermont-Ferrand
☎ : 04.73.25.04.33
e-mail : cd63tt@cd63tt.com
Site internet : <https://cd63tt.com>

Clermont-Ferrand,

Chers amis pongistes,

Comme chaque année, ce début d'automne est marqué par l'organisation du **Premier Pas Pongiste** (circuit Poussins-Benjamins).

Conditions de participation :

Une seule participation est autorisée : les joueurs ayant participé une fois au PPP ne sont pas autorisés à se réinscrire.

Sont concernés :

Les jeunes, garçons et filles, nés entre 2014 et 2017,

- non-licenciés n'ayant jamais participé
- possédant une licence promotionnelle, même depuis plusieurs années, n'ayant jamais participé
- Les jeunes possédant une licence traditionnelle pour la première année uniquement, n'ayant jamais participé

La compétition se déroulera le 01/12/2024.

Un lot sera remis à chaque participant le jour de la finale départementale, ainsi que des récompenses aux quatre premiers de chaque tableau.

Ne ratez pas ce grand rendez-vous de détection dont sont sortis certains des plus illustres joueurs français. C'est également un excellent moyen d'assurer l'avenir de votre club en recrutant de nouveaux joueurs et pourquoi pas, avec les parents, de nouveaux dirigeants.

Le comité départemental reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Salutations pongistes.
Julien QUINSAT



FICHE D'INSCRIPTION AU PREMIER PAS PONGISTE Dimanche 1^{er} décembre 2024

Club :

Pointage : 9h30 pour les garçons

POUSSINS 1 - Garçons nés en 2017 et après

NOM Prénom	date de naissance

Pointage : 9h30 pour les filles

POUSSINES 1 - Filles nées en 2017 et après

NOM Prénom	date de naissance

POUSSINS 2 - Garçons nés en 2016

NOM Prénom	date de naissance

POUSSINES 2 - Filles nées en 2016

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINS 1 - Garçons nés en 2015

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINES 1 - Filles nées en 2015

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINS 2 - Garçons nés en 2014

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINES 2 - Filles nées en 2014

NOM Prénom	date de naissance

A retourner au Comité Départemental **avant le 24 novembre 2024**

2. TOP DEPARTEMENTAL

Dimanche 15 Décembre 2024

1 – Définition

Cette compétition doit permettre à l'échelon départemental une large confrontation de masse.

Les catégories concernées sont pour les filles et les garçons :

Nés en 2012
Nés en 2013
Nés en 2014
Nés en 2015
Nés en 2016 et après

Licence « compétition »

Horaires :

Catégories	Pointage	Début	Fin
Garçons et filles né(e)s en 2012 et 2013	9 h 30	10 h	17 h
Garçons et filles né(e)s en 2014, 2015, 2016 et après	10 h30	11 h	17 h

2 – Juge arbitre

Didier GOUGIS

3 – Déroulement

L'organisation se fera sous forme de poules suivies d'un tableau avec classement intégral si possible.

4 – Tout forfait non excusé auprès du juge-arbitre de la compétition se verra infliger une amende de 15 €.

5 – Qualification pour le niveau régional : **dimanche 9 février 2025**

Au prorata du nombre de participants dans chaque département dans les catégories suivantes :

Garçons et filles = 2015, 2016 et après (B1 & Poussins).

6 – La commission technique Jeunes se donne le droit d'apporter toutes modifications nécessaires au règlement.



Fabien BAILLOT



FICHE D'INSCRIPTION AU TOP DÉPARTEMENTAL

Club :

POUSSINS - Garçons nés en 2016 et après

N° licence	NOM Prénom date de naissance

POUSSINES - Filles nées en 2016 et après

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINS 1 - Garçons nés en 2015

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINES 1 - Filles nées en 2015

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINS 2 - Garçons nés en 2014

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINES 2 - Filles nées en 2014

N° licence	NOM Prénom date de naissance

MINIMES 1 - Garçons nés en 2013

N° licence	NOM Prénom date de naissance

MINIMES 1 - Filles nées en 2013

N° licence	NOM Prénom date de naissance

MINIMES 2 - Garçons nés en 2012

N° licence	NOM Prénom date de naissance

MINIMES 2 - Filles nées en 2012

N° licence	NOM Prénom date de naissance

Fiche à retourner impérativement au CD63 avant le 08/12/2024

La commission se réserve le droit d'intégrer les filles dans les tableaux garçons en cas de sous-effectif féminin

3. Circuit poussins benjamins

Nous espérons que cette compétition gardera la fréquentation de l'année précédente.

Elle a pour objectif de permettre aux jeunes de ces catégories, quel que soit leur niveau et leur nombre d'années de pratique, de découvrir l'aspect compétitif de notre sport dans des conditions optimums.

Les jeunes jouent par âge, ce qui permet une plus grande homogénéisation des niveaux. La compétition est organisée de manière à assurer à tout le monde un nombre équivalent de matchs.

Le circuit Poussins-Benjamins est reconduit avec 2 tours et une finale.

Les tours seront décalées par rapport au critérium fédéral.

Chaque tour reste indépendant (le joueur s'inscrit au tour de son choix sans sanction en cas de non-participation) afin de permettre au plus grand nombre de participer.

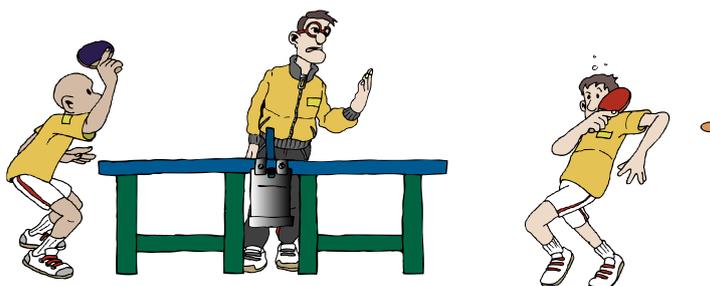
Il va de soi que le classement général est fait par le cumul des points de chacun des tours car nous avons choisi de récompenser l'assiduité à cette compétition.

Nous espérons que cette formule satisfera encore mieux tous les jeunes de ces catégories, du plus performant, à celui qui privilégie l'aspect ludique du tennis de table.

La commission se réserve le droit d'intégrer les filles dans les tableaux garçons en cas de sous-effectif féminin.

Dates des tours du Circuit Poussins Benjamins

- 1er tour : **Dimanche 12 janvier 2025**
- 2^{ème} tour : **Dimanche 30 mars 2025**
- Finale : **Dimanche 4 mai 2025**





Règlement du circuit poussins benjamins

Article 1 - Conditions de participation.

Le circuit poussins benjamins est réservé aux joueurs des catégories précitées ayant **une licence « compétition » et ayant moins de 600 points en début de 2^{ème} phase (janvier 2025)**

Article 2 - Droit d'inscription.

Pour favoriser l'accès à cette compétition, le comité départemental a choisi de ne pas facturer de droit d'inscription.

Article 3 - Organisation annuelle.

Le circuit poussins benjamins est constitué de 2 tours indépendants et d'une finale.

Article 4 - Montées et descentes.

Nous avons décidé de ne pas appliquer de montées descentes.

Article 5 - Organisation des tours.

L'organisation se fera sous forme de poules suivies d'un tableau avec classement intégral. Nous enverrons des fiches d'inscription.

Article 6 - Tableaux de catégories.

Cette compétition est organisée en 6 tableaux :

Poussins	Benjamins 1	Benjamins 2
Poussines	Benjamines 1	Benjamines 2

Certains tableaux pourront être regroupés si le nombre d'inscrits s'avère insuffisant. Cependant nous conserverons les catégories pour l'affectation des points pour le classement général.

ATTENTION : CATEGORIES D'AGE INTERNATIONALES par année de naissance

Article 7 - Tenue.

La tenue sportive est obligatoire (short ou jupe, tee-shirt de couleur, baskets)

Article 8 - Classement.

Toutes les parties comptent pour le classement individuel, un classement spécifique de la compétition sera réalisé selon le tableau ci-dessous.

Attribution du nombre de points à chaque tour

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}
Nbre de participants au tableau + 5 points	Nbre de participants au tableau + 3 points	Nbre de participants au tableau + 1 point	Nbre de participants au tableau	Nbre de participants au tableau - 1 point	Nbre de participants au tableau - 3 points

Pour chaque tour le classement se fera par catégorie.

En cas d'égalité en fin de saison, les joueurs (es) seront départagés (es) par leur classement pour la journée finale.

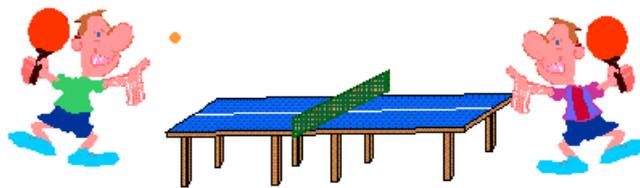
Article 9 - Récompenses

Chaque tour et chaque tableau seront dotés en récompenses et en lots, ainsi que le classement général de l'épreuve à l'issue des 3 tours départementaux.

Article 10

La commission technique et Jeunes se donne le droit d'apporter toutes modifications nécessaires au règlement.

Julien QUINSAT





FICHE D'INSCRIPTION AU CIRCUIT POUSSINS BENJAMINS

Club :

POUSSINS - Garçons nés en 2016 et après

N° licence	NOM Prénom date de naissance

POUSSINES - Filles nées en 2016 et après

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINS 1 - Garçons nés en 2015

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINES 1 - Filles nées en 2015

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINS 2 - Garçons nés en 2014

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINES 2 - Filles nées en 2014

N° licence	NOM Prénom date de naissance

Fiche à retourner impérativement au CD63 le mercredi avant la date du tour

La commission se réserve le droit d'intégrer les filles dans les tableaux garçons en cas de sous-effectif féminin

4. Championnat jeunes par équipes

Le **championnat par équipes Jeunes** comportera 3 journées plus une journée de play-off. Il sera autorisé aux filles de jouer en catégorie garçons comme la saison dernière.

Règlement du championnat jeunes

ARTICLE 1

Toutes les équipes inscrites dans le championnat jeunes devront participer aux journées préliminaires avant de gagner le droit de participer à la finale départementale (play-off).

ARTICLE 2

Il est conseillé d'inscrire 3 joueurs par équipe avec possibilité de mixité pour les clubs qui n'ont qu'un joueur ou une joueuse par catégorie.

Toutefois des équipes de 2 joueurs seront admises si vous ne pouvez pas faire autrement, par exemple si vous avez 5 jeunes vous pouvez en mettre 2 en équipe 1 et 3 en équipe 2.

Le simple et le double sur-classement sont tolérés : un joueur de moins de 13 ans peut jouer en moins de 19 ans

Le triple sur-classement est interdit : un joueur de moins de 11 ans ne peut pas jouer en moins de 19 ans

ARTICLE 3

Possibilité de faire monter une fois un joueur en équipe supérieure dans une même catégorie, au bout de deux fois ce joueur sera brûlé dans l'équipe concernée et ne pourra plus rejouer dans l'équipe où il était inscrit au début.

ARTICLE 4

Lors des journées préliminaires, les rencontres vont à leur terme (toutes les parties se jouent), sauf dépassement horaire important (score acquis).

Les parties se jouent au meilleur des cinq manches, en simple comme en double.

ARTICLE 5

Tout forfait non excusé dans les délais auprès du responsable entraînera une amende de 20 € pour l'équipe fautive. Tout forfait d'équipe doit être signalé, par un responsable du club, par mail avec copie au CD ou téléphone au responsable de la compétition Lionel MICHALIK – **06.63.90.86.55** – michaliklionel@gmail.com.

ARTICLE 6

Possibilité d'engager des équipes toute l'année suivant les places disponibles, dans la formule du championnat définie et en respectant le critère de points défini lors de la création du championnat, avec l'accord du responsable.

Attention : une équipe rajoutée après la 1^{ère} journée ne sera pas intégrée au classement.

ARTICLE 7

Dans chaque catégorie, création de divisions en fonction du nombre d'équipes inscrites et des points des joueurs. Classement intégral à l'issue de la 3^{ème} journée, puis journée de play-off lors de la journée finale ou un championnat intégral sur l'ensemble des journées (selon le nombre d'équipes dans les divisions).

ARTICLE 8

La répartition des équipes dans les divisions (dans l'ordre D1, D2...) est faite selon les points décroissants des équipes (cumul des points des 2 meilleurs joueurs).

A la fin des 3 journées préliminaires, le responsable du championnat qualifiera les équipes pour la journée finale « play-off ».

ARTICLE 9

Attribution des points en fonction du résultat des rencontres :

- ❖ Victoire = 3 points
- ❖ Défaite = 1 point
- ❖ Forfait = 0 point

ARTICLE 10

Les résultats seront consultables sur le site de la FFTT comme pour le championnat séniors.

ARTICLE 11

Tout litige concernant le déroulement des rencontres du championnat jeunes sera réglé conformément aux règlements FFTT en vigueur en 2024/2025.

Toute équipe engagée dans la présente compétition est sensée connaître et approuver le règlement ci-dessus.

ARTICLE 12

La commission technique Jeunes se donne le droit d'apporter toutes modifications nécessaires au règlement.

Calendrier du championnat jeunes 2024-2025

1 ^{ère} journée	17/11/2024	
2 ^{ème} journée	19/01/2025	
3 ^{ème} journée	09/03/2025	
Finale	18/05/2025	



L'engagement des équipes sera facturé au club. Le tarif est de **38 €** par équipe.

Dorian DENEUVILLE
Lionel MICHALIK (transition)



35 rue du pré la reine
 63100 Clermont-Ferrand
 ☎ : 04.73.25.04.33
 e-mail : cd63tt@cd63tt.com

ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT PAR EQUIPE JEUNES
Saison 2024 - 2025
 17/11/24 – 19/01 – 09/03 – 18/05

CLUB **N°**

CATÉGORIES	
- de 19 ans	Né(e) en 2006, 2006, 2007 et 2009
- de 15 ans	Né(e) en 2010 et 2011
- de 13 ans	Né(e) en 2012 et 2013
- de 11 ans	Né(e) en 2014 et plus

Catégorie	Nom – Prénom Joueurs et joueuses	N° licence	Points	Responsable de l'équipe

A renvoyer au Comité Départemental avant le 03/11/2024

5. Inter Comités

Critères de sélection aux inter-comités 2025

A la suite des changements de formule des Inter-Comités, la commission technique jeunes procédera à une sélection de joueu.r.se.s début mai 2025.

Les catégories concernées sont les moins de 9 ans, moins de 11 ans et moins de 13 ans Garçons et Filles. Il est de la responsabilité de la commission technique de choisir d'engager ou non une équipe pour quelque raison que ce soit (sportive, financière, etc...).

Les joueu.r.se.s sélectionné.e.s seront averti.e.s par courrier la semaine suivant la dernière compétition concernée.

Un joueu.r.se n'ayant pas l'esprit d'équipe ou une mauvaise attitude lors des compétitions sera exclu.e et nous ferons appel au suivant sur la liste.

La commission technique-jeunes se donne la possibilité d'offrir des Wild-Cards pour raison exceptionnelle.

Christophe MORIN

6. STAGES DEPARTEMENTAUX

STAGES DE SECTEURS

Vous avez la possibilité d'organiser des stages de secteurs pendant les vacances.

Forfait à 190 € pour le club organisateur. A titre d'information, le coût de la journée est de 200 € par cadre, hors frais de déplacement.

L'objectif de ces stages est d'augmenter le niveau de vos joueurs, mais aussi de renforcer la cohésion départementale en regroupant à chaque fois 2 ou 3 clubs, ceci leur permettant de se rencontrer à d'autres moments que durant les compétitions où ils se trouvent en situation de concurrence.

Les clubs souhaitant organiser des stages de secteurs devront remplir la fiche de demande ci-jointe au plus tard 3 semaines avant la date butoir, et l'envoyer au CD 63 TT, 35 rue du pré la reine, 63100 Clermont-Ferrand. A l'intérieur de ces stages les inscriptions seront libres sans catégorie d'âge particulière, dans la limite des places disponibles (contraintes des salles).

La date choisie devra être différente des dates des stages départementaux.

En cas d'annulation de stage, le forfait restera facturé au club organisateur qui devra s'entendre avec les autres clubs participants (inscrits) pour le règlement de ce forfait.

Les joueurs seront encadrés de 10H à 17H par un entraîneur diplômé du GE SPORTS 63.

Veillez recevoir Madame, Monsieur mes salutations sportives.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE

35 rue du pré la reine
63100 Clermont-Ferrand
☎ : 04.73.25.04.33
e-mail : cd63tt@cd63tt.com

Christophe MORIN
06 17 73 28 13 - cvamorins@gmail.com

Demande de **stage de secteur** dans votre club Saison 2024-2025

Nous vous demandons de remplir ce questionnaire afin de connaître la prévision de vos demandes de stages dans le but de satisfaire au mieux le plus grand nombre de clubs possibles.

CE DOCUMENT EST A RETOURNER
au CD 63 TT – 5 rue du pré la reine – 63100 Clermont-Ferrand

Club

Responsable..... Téléphone.....

Pour la saison 2024-2025, notre club:

- **souhaite** mettre en place des stages de secteur dans son club pendant les vacances scolaires:

	Stages départementaux	INDIQUER LES DATES SOUHAITEES			Entraînement jeunes 10h à 17h
Toussaint	21 et 22/10/2024				
Noël	02 et 03/01/2025				
Février	06 et 07/03/2025				
Avril	28 et 29/04/2025				

Forfait de 190 € pour le stage, facturé au club organisateur.
Un repas froid à prévoir pour le midi.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Christophe MORIN – 06 17 73 28 13.
Dans l'attente de votre réponse, je vous adresse mes salutations sportives les meilleures.

Christophe MORIN



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE

35 rue du pré la reine

63100 Clermont-Ferrand

☎ : 04.73.25.04.33

e-mail : cd63tt@cd63tt.com

Christophe MORIN

06 17 73 28 13 - cvamorins@gmail.com

STAGES DEPARTEMENTAUX JEUNES

La commission technique du CD 63 organise des stages départementaux pour les jeunes de moins de 9 ans à moins de 19 ans qui ne sont pas convoqués pour les stages régionaux.

PLANNING DES DATES DISPONIBLES - SAISON 2024-2025

VACANCES	STAGE CD63	STAGE SECTEUR
Toussaint	21 et 22 octobre 2024	
Noël	2 et 3 janvier 2025	
Hiver	6 et 7 mars 2025	
Printemps	28 et 29 avril 2025	

ATTENTION ! En raison de nombreuses inscriptions de dernière minute sans que le CD63TT ne soit prévenu,

il est désormais impératif de vous inscrire auprès de votre club avant le/../.. dernier délai

(avec formulaire d'inscription et d'autorisation parentale annexé) ;

C'est votre club qui se chargera ensuite de faire suivre votre inscription au CD63TT.

Après cette date, aucune inscription ne sera prise en compte.

Pour des raisons évidentes de limite de capacité d'accueil et afin de prévoir suffisamment de cadres pour assurer une meilleure qualité d'entraînement, nous nous réservons la possibilité d'arrêter les inscriptions quand le nombre limite de stagiaires sera atteint.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des confirmations.

En cas d'annulation durant le week-end précédant le stage, prévenir Monsieur Christophe MORIN soit par courriel cvamorins@gmail.com soit par téléphone 06.17.73.28.13 (le CD63TT étant fermé le week-end).

En cas d'absence non excusée, le coût du stage restera facturé (sauf cas de force majeure).

Prévoir :

- **Tenue adaptée**
- **Restauration** : Chaque joueur apportera son repas de midi. Une bouteille d'eau est conseillée
- **Coût du stage** : 10 € par stagiaire et par jour.
Le Comité Départemental adressera une facture globale aux clubs. Le stagiaire s'acquittera auprès de son club.
- **Encadrement** : Entraîneurs diplômés – GE SPORTS 63

Salutations sportives.
Christophe MORIN



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE

35 rue du pré la reine
63100 Clermont-Ferrand
☎ : 04.73.25.04.33
e-mail : cd63tt@cd63tt.com

Christophe MORIN
06 17 73 28 13 - cvamorins@gmail.com

**INSCRIPTION AU STAGE DEPARTEMENTAL
POUR LES JEUNES DE –9 ANS A –19 ANS**

LE et / ou LE
(cocher le/les jours qui vous intéressent)

A renvoyer au Comité départemental Tennis de Table

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ CLUB : _____

**EN CAS DE DEFECTION PREVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE
LE COMITE AU 04 73 25 04 33**

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, M Mme (nom, prénom)

autorise mon fils, ma fille (nom, prénom)

à participer au stage de tennis de table organisé par le Comité Départemental, et à subir toute intervention urgente en cas de nécessité constatée par un médecin.

Numéro de Téléphone de la personne à prévenir

Date :

Signature :

Ce courrier est envoyé par mail aux correspondants de club et aux joueurs correspondant aux catégories dont nous avons les adresses mail. Ces derniers doivent **prévenir leur club en cas d'inscription directe.**